

Les élections législatives au Royaume de Catland



Objectifs :

- Expliquer que les modes de scrutin ont un impact sur la représentation politique.
- Indiquer quelques avantages et inconvénients du mode de scrutin majoritaire et du mode de scrutin proportionnel.

Justine Dagonat et Luc-Albert Rasselet

Professeurs de SES

27/07/2020

Les élections législatives au Royaume de Catland

Au Royaume de Catland, 10 000 petits chats vivent paisiblement. Le Roi, Supercat n'a que peu de pouvoir puisque c'est avant tout les députés et les sénateurs qui font la loi ! Ainsi, tous les pouvoirs ne sont pas concentrés dans les mains d'un seul chat. Cela rassure les habitants.



Les dix circonscriptions

1000
votants

Scrutin majoritaire
à un tour : chaque
liste qui
obtient le
plus de voix
dans une
circonscription
envoie
20 députés
à
l'Assemblée
Nationale.

1000
votants

1000
votants

1000
votants

Cinq partis décident de présenter une liste dans chaque circonscription pour ces élections législatives !



Les jours passent et le vote finit par avoir lieu dans chaque circonscription.

Au sein des 10 circonscriptions, la liste qui obtient le plus de voix gagne. Les 20 sièges à l'Assemblée Nationale sont attribués à la liste gagnante. Cette attribution des sièges est l'application de la règle électorale utilisée dans cette élection : le scrutin majoritaire à un tour.

Dans chacun des dix circonscriptions, la liste du parti " En Miaulant ! " est gagnante ! L'Assemblée Nationale sera constituée de 200 députés EM !

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

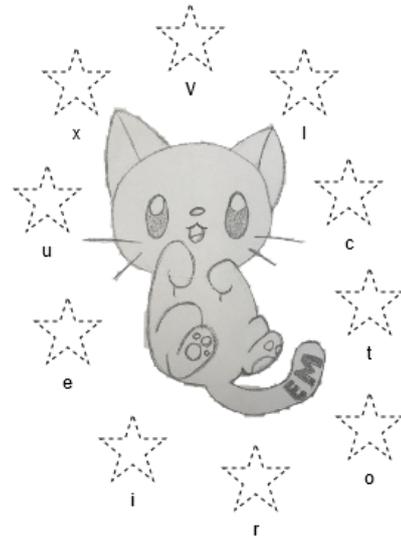
EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

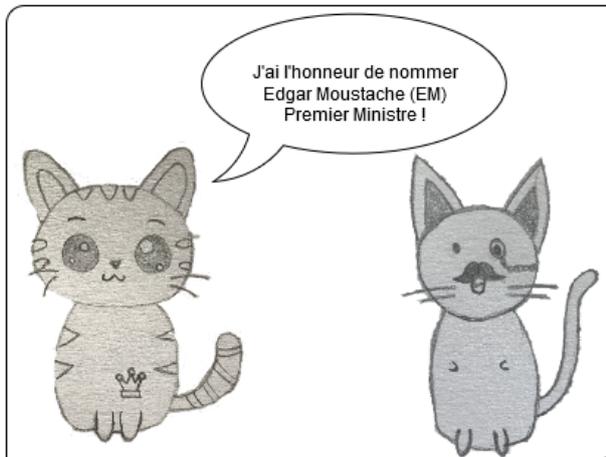
EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160

EM : 250
LR : 210
LFI : 200
PS : 180
EELV : 160



Suite aux élections législatives, les députés "En Miaulant" doivent choisir d'accorder (ou non) la confiance au Premier ministre et à son gouvernement. Cela s'appelle le "vote de confiance". Le roi propose un Premier ministre qui appartient au parti qui a obtenu le plus de sièges de députés. Ce premier ministre donne un discours de politique générale devant les députés afin que ces derniers se décident ou non à voter "la confiance".

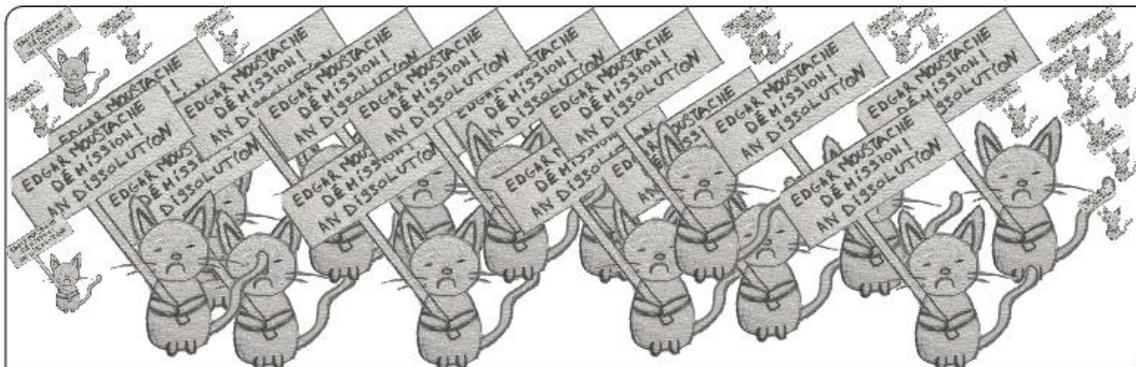


Les 200 députés EM, comme un seul chat, accordent la confiance au gouvernement d'Edgar Moustache.

POUR 200	NOMBRE DE VOTANTS 200
CONTRE 0	SUFFRAGES EXPRIMÉS 200
	MAJORITÉ ABSOLUE 101

Suite aux élections, SuperCat décide d'aller se promener. Les élections lui ont pris beaucoup d'énergie. L'organisation de ces dernières n'est pas une mince affaire !

Stupeur... 7500 petits chats manifestent !



SuperCat, soucieux du bien-être des petits chats réunit ces derniers afin de faire une annonce.

Mes chers concitoyens,
j'ai entendu votre
mécontentement.
J'ai compris que vous vous sentiez mal
représentés par une AN dont les députés sont
tous sous l'étiquette EM !

J'en ai pris acte !

J'ai décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale !

Par conséquent, vous allez à nouveau
être appelés aux urnes !



Afin que le résultat de cette élection puisse
vous satisfaire, j'ai décidé de changer
les règles permettant de
convertir le nombre de
voix obtenues par une liste
en sièges à l'Assemblée
Nationale !

Je vous communiquerai ces règles via le
journal "Le CatlandTime".

CatlandTime

Les élections législatives se feront au scrutin proportionnel !

SuperCat modifie les règles des élections. Chaque parti proposera une liste pour l'ensemble du Royaume. Les circonscriptions sont donc supprimées.

Tous les chats du Royaume voteront pour la liste de leur choix.

En fonction du nombre de voix obtenues, la liste se verra attribuer un certain nombre de sièges ! Ainsi, tous les petits chats pourront se sentir représentés à l'Assemblée Nationale !

Le Royaume avec le scrutin proportionnel a élu les 200 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale !

Les 10 000 petits chats ont voté. La Liste "En Miaulant" est à nouveau arrivée en tête !
Néanmoins, cette fois-ci, les 200 députés ne porteront pas la bannière EM !

EM : 2500 voix

LR : 2100 voix

LFI : 2000 voix

PS : 1800 voix

EELV : 1600 voix

EM : 25%

LR : 21%

LFI : 20%

PS : 18%

EELV : 16%

EM : 50 sièges

LR : 42 sièges

LFI : 40 sièges

PS : 36 sièges

EELV : 32 sièges

Mode de calcul :

Nombre de sièges obtenus :

Nombre de voix obtenues par une liste / Nombre total d'électeurs * Nombre de sièges à l'AN

=> EM : $2500/10\ 000 * 200 = 50$ sièges



Vote de confiance :

Puisqu'aucun parti n'a obtenu au moins 101 sièges (la majorité absolue), je demande aux partis de me proposer ensemble un candidat qui pourrait être en mesure de recevoir la confiance du gouvernement.

Un premier tour : pas de gagnant car tous les députés ont voté pour le membre de leur parti !



Pas de gagnant à ce second tour car malgré cette alliance EELV et PS, Youki Nyx n'obtient la confiance que de 68 députés ! Loin de la majorité exigée !

